



LA GAZETTE DE LA BOUCLE



N° 3 – 2023 – Mars 2023

COMMUNE DE JUMIÈGES

HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et les lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h 30.
Tél : 02 35 37 24 15 / E-Mail: mairie.jumieges@wanadoo.fr
Site: www.jumieges.fr

<https://fr-fr.facebook.com/jumieges.fr/>

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Un élu est joignable au 02 35 37 24 15 le week-end.
Prochains samedis de permanence les 11 et 25 mars 2023.

COMMUNE DE JUMIÈGES

**Foire puériculture
et
Vêtements (0 à 16 ans)**
Le dimanche 12 mars 2023
8ème édition
Entrée gratuite
9 h - 17 h
JUMIÈGES
Salle Roland Maillet
Organisée par la Commission Culture et Animations
Tél. : 02.35.37.24.15 ou festivites-jumieges@orange.fr
Emplacement 5€/la table + chaise
Renseignements et inscriptions avant le 6 mars 2023 en mairie.

COMMUNE DE JUMIÈGES

PROJET RESTAURATION GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE SAINT-VALENTIN DE JUMIÈGES, classée au titre des monuments historiques

Ce projet de restauration décidé par le conseil municipal au début de son mandat s'est concrétisé selon le processus suivant :

- Désignation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée au cabinet Urbiconseil représenté par Charlotte BISOGNANI, pour nous accompagner dans tout le processus
- Désignation de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation du diagnostic complet de l'édifice confiée au cabinet Marie Caron Architectes, représenté par Marie Caron, Architecte du patrimoine.

Après plusieurs mois d'investigations le diagnostic est terminé et déposé aux services compétents de la DRAC pour recueillir leurs analyse et expertise.

Nous vous proposons ainsi une réunion publique le

Samedi 11 mars 2023 de 10 h à 12 h dans l'église St Valentin.

Afin de vous présenter cette étude complète et riche en présence de la maîtrise d'œuvre.

Comptons sur vos présences ce jour.

COMMUNE DU MESNIL-SOUS-JUMIÈGES

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 16 h - 18 h
Mardi : 10 h - 12 h / 16 h - 18 h
Jeudi : 10 h - 12 h / 16 h - 18 h
Tél : 02 35 37 94 65

E-mail : mesnilsousjumieges@wanadoo.fr

Site : www.lemesnilsousjumieges.com

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

COMMUNE DU MESNIL-SOUS-JUMIÈGES

FESTIVAL SPRING

Dans le cadre du festival Spring, organisé par la Métropole, nous accueillerons les 21 et 22 mars la compagnie bretonne Galapiat cirque qui présentera son spectacle « Les maîtres du désordre ». Cette compagnie déambulera dans la métropole à vélo et plusieurs spectacles seront présentés entre Mesnil-sous-Jumièges et Rouen ! Au Mesnil-sous-Jumièges, le spectacle aura lieu le **mercredi 22 mars à 16 h 30** dans la cour de l'école « Les Abeilles ». Le spectacle est gratuit mais, la jauge étant limitée, il est préférable de réserver au 02 35 52 93 93. Des ateliers type jeux de cirque et chants pourront être proposés aux enfants avant le spectacle. Un moment convivial est également prévu après la représentation. Nous vous attendons nombreux petits et grands.



COMMUNE DU MESNIL-SOUS-JUMIÈGES

MARÉES DE MARS

Restons vigilants !

Dates :	Coefficients :
21	102/106
22	109/111
23	110
24	108/105
25	100/94

COMMUNE DE JUMIÈGES

AC PG CATM

Assemblée Générale le 25 mars 2023 à 17 h, Salle de la RPA :

- Organisation du 8 mai 2023,
- Distribution des timbres,
- Questions diverses.

C. SALMON

COMMUNE DE JUMIÈGES
RENTRÉE SCOLAIRE 2023 / 2024 - ÉCOLE MATERNELLE

**PRÉ-INSCRIPTIONS EN PETITE SECTION (nés en 2020)
ET LES NOUVEAUX ÉLÈVES**

Les inscriptions auront lieu à la Mairie de JUMIÈGES,
sur rendez-vous au secrétariat de Mairie au 02 35 37 24 15, les :

- **Vendredi 5 mai de 16 h 30 à 18 h**
- **Vendredi 12 mai de 16 h 30 à 18 h**
- **Samedi 13 mai de 10 h à 12 h**

Il vous faudra vous munir des documents suivants :

- Carte d'identité de chaque parent
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Copie du jugement de divorce ou de séparation (s'il y a lieu)
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- N° Allocataire CAF ou MSA

L'admission à l'école maternelle aura lieu le **lundi 22 mai de 8 h à 17 h** avec le livret de famille et le carnet de santé de votre enfant.

Une réunion de pré-rentrée aura lieu à l'école maternelle **vendredi 30 juin à 18 h** avec votre enfant.

Il vous faudra prendre rendez-vous par mail 0762595h@ac-normandie.fr ou par téléphone au 02 35 37 46 50 auprès de Mme HEREDIA, la directrice de l'école.



Sylvie ROUQUETTE

COMMUNE DE JUMIÈGES
INFLUENZA AVIAIRE - GRIPPE AVIAIRE

De nouveaux cas confirmés d'influenza aviaire hautement pathogène au sein de la faune sauvage ont été découverts en Seine-Maritime, sur les communes de Duclair, Le Havre, Saint-Aubin-Sur-Mer et Le Tréport. La multiplication des lieux de découverte témoigne de la persistance de l'épizootie, à un niveau de risque élevé, dans notre département.

Le Préfet de la Seine-Maritime a pris plusieurs arrêtés visant à prévenir l'apparition d'influenza aviaire dans les élevages.

Une zone de contrôle temporaire (ZCT) de 20 km autour de chaque lieu de découverte des oiseaux infectés a été définie et comprend l'ensemble des communes en annexe dudit arrêté, dont Jumièges. La mise en place de ces zones de contrôle temporaire vise à limiter la propagation du virus et prévenir l'apparition de foyers en élevage.

Même si cela concerne peu de volaille, il est important de vous recenser à l'aide du formulaire à demander en mairie.

COMMUNE DE JUMIÈGES
OFFICE DU TOURISME

L'office du tourisme sera ouvert du 1^{er} mars au 30 avril du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 18 h.

COMMUNE DE JUMIÈGES
COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Ecowatt, votre météo de l'électricité pour une consommation responsable. La municipalité de Jumièges vous encourage à télécharger l'application Ecowatt pour savoir à quel moment réduire votre consommation et éviter les coupures. À chaque instant, des signaux clairs vous guident pour adopter les bons gestes, si vous le pouvez, et ainsi assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Soyez alerté en cas de risque de coupure.

L'application Ecowatt vous permet de recevoir directement sur votre smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé 3 jours à l'avance. Une notification peut également être paramétrée pour vous informer au sein d'une journée dès que nous entrons dans une période orange ou rouge.

ATTENTION : Si vous êtes équipé d'un respirateur ou autre appareillage électrique, merci de vous faire recenser en Mairie afin que nous puissions agir en cas de problème.

COMMUNE DE JUMIÈGES
AMICALE DES RETRAITÉS DE JUMIÈGES

L'amicale invite ses adhérents à venir à la Mi-Carême **le jeudi 16 mars 2023**. Rendez-vous à 14 h à la salle des fêtes pour une après-midi dans la bonne humeur où nous dégusterons les crêpes confectionnées par nos fidèles bénévoles.

Pour l'animation, deux musiciens viendront comme l'an dernier et certainement les amoureux de la danse seront comblés.

Pour la mise en place, merci de s'inscrire : soit auprès des personnes désignées de votre secteur ou directement auprès de Mme ANQUETIL au 06 70 28 29 15.

2 voyages sont organisés en 2023 (ouverts à tous).

- Le 11 mai journée en Pays d'Auge :

Prix pour 40 personnes : 70 €/adhérents ou 90 €/non adhérents.

Actuellement 40 personnes sont inscrites, vous pouvez encore vous inscrire – plus nous serons, le prix baissera.

Pour cela : Acompte de 30 € à l'inscription et le solde fin avril.

- Semaine du 16 au 23 septembre 2023 : découverte du Roussillon : prix 1092 €/personne avec assurance annulation comprise et en sus pour 1 personne seule la chambre particulière à 159 €.

Renseignements pour ces voyages :

Mme BOUTARD Annick au 02 35 37 27 18 ou Mme ANQUETIL.

Ces voyages sont ouverts à tous (adhérents ou non) : 29 personnes déjà inscrites, il reste quelques places disponibles qui nécessiteront une demande à Hangard Voyages puisque nous avons fourni le tableau des 29 inscrits fin janvier.

C. ANQUETIL

Line Oliveira

Réflexologie : palmaire,

visage, crâne et dos.

Massage assis

Soins Énergétiques

Psychologie Positive

407 Rue G. Le Conquérant
76480 JUMIÈGES

06 13 82 24 84.



COMMUNE DE JUMIÈGES

A.C.L.J.

Visite privée du château du Taillis **mardi 25 Avril 2023 à 14h30**.
Visite avec Nicolas Navarro, le propriétaire, de pièces du château non ouvertes pendant les manifestations habituelles : la chapelle, le grenier, la maison du chapelier, la cave voutée.

Visite du parc avec son mélange de jardins à la française et de jardins à l'anglaise, l'orangerie, les écuries et la serre. Ce sera l'époque de floraison du tunnel de glycines. La visite se terminera par un petit en-cas et un rafraîchissement.

Prix : 15 €/adulte – 12 €/enfant âgé de moins de 16 ans

Inscription auprès de Pascale Pouille avant le 31 Mars 2023 au 06 71 09 02 88 ou par mail contact.aclj76480@gmail.com

Voyage **samedi 13 et dimanche 14 mai 2023**.

Départ le samedi matin de Jumièges en car pour Falaise avec visite guidée de la ville et du château.

Déjeuner pique-nique.

Après-midi, visite de Caen, abbaye aux Dames et abbaye aux Hommes.

- Dîner et nuit à l'hôtel près du Mémorial de la Paix.
- Dimanche matin, visite d'une batterie allemande de Longues sur Mer, port d'Arromanches, Omaha Beach et cimetière de Colleville.
- Déjeuner au restaurant du Mémorial de la Paix.
- Après-midi, visite du Mémorial de la Paix.
- Retour à Jumièges en début de soirée.

Le prix sera autour de 282 €/personne à condition de constituer un groupe d'au moins 14 personnes, sont inclus le transport et les visites guidées indiquées, le dîner du samedi, la nuit d'hôtel, le petit déjeuner et le déjeuner du dimanche. Réservations auprès d'Odile Portail avant le 31 mars au 06 79 17 02 02.

P. POUILLE

COMMUNE DE JUMIÈGES

BOURSE AUX PLANTES

Jardiniers : à vos outils!

La commission Culture et Animations organise sa bourse aux plantes annuelle le **samedi 29 avril 2023**.

Vous pouvez dès à présent préparer boutures, semis et plants divers !

Pour cette occasion, de nombreuses animations seront proposées.



S. ROUQUETTE

ABBAYE DE JUMIÈGES

- Visite famille : Contes et Légendes

Mercredi 15 Mars 2023 de 15 h-16 h : Tarifs : 3 € + Droit d'entrée

- Visite Collection / Tout public

Samedi 18 Mars 2023 15 h-16 h : Tarifs 3 € + droit d'entrée

- Conférence : Intervenant Alban Gottfroi / Les dimanches au salon

Château de Caen : Guillaume Le Conquérant

Dimanche 5 Mars 2023 14 h 45-16 h 30 - Tout public - Tarifs : 5 €

- Inauguration : Exposition Ruines-Variations photographiques

Vendredi 24 Mars 2023 à 17 h

Exposition Ruines -Variations photographiques du **25 mars 2023 au 21 mai 2023**.

Renseignements et réservations : 02 35 37 24 02

abbaye-de-jumieges@seinemaritime.fr

COMMUNE DE JUMIÈGES

L'ASSOCIATION DES BARONNIES DE JUMIÈGES ET DUCLAIR

Nous vous proposons au mois de mars 2023 :

Une randonnée de 10/12 km, le **dimanche 12 mars** à ROUEN.

RDV à 13 h 30, sur la place Henri IV, munis de bonnes chaussures...

Au programme : Surprise rouennaise. Balade organisée par Geneviève BRIGOT, coordonnées 06 73 30 51 95.

Puis le **dimanche 26 mars**, une randonnée de 9 km, en forêt, à St Etienne du Rouvray. RDV à 13 h 30 parking "Le Rive Gauche" 20 Av. du Val l'Abbé.

Balade organisée par Jean PINEL, coordonnées 06 63 90 22 94.

Pour les non adhérents, participation demandée : 1 €/pers. pour les demi randonnées, 2 €/pers. pour les randonnées et gratuit, pour les - 18 ans. Assurance : chaque randonneur doit avoir son assurance responsabilité civile.

Les livres anciens de l'association sont consultables à la médiathèque de Jumièges. Site : www.baronniesjumieges.org

COMMUNE DE JUMIÈGES



Dans le cadre de l'Armada de la Liberté 2023 qui se déroulera du 8 au 18 juin prochain à Rouen, Seine-Maritime Attractivité se mobilise pour soutenir les communes du département et faciliter l'accueil des touristes qui afflueront en Seine-Maritime à l'occasion de cet événement d'exception.

Nous devons recenser les aires de camping-cars permanentes ou temporaires, qui permettront aux visiteurs d'assister aux manifestations maritimes dans les meilleures conditions.

Ainsi, si vous souhaitez être référencé sur le site <https://www.seine-maritime-tourisme.com/>, nous vous remercions de bien vouloir transmettre rapidement à la Mairie vos coordonnées (nom, téléphone, mail), l'adresse de stationnement des camping-cars ainsi que le nombre de places prévu.

COMMUNE DE JUMIÈGES

MÉDIATHÈQUE



ATOUT LIRE
Médiathèque - Jumièges

HORAIRE D'OUVERTURE

Le mardi de 16 h à 18 h 30, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le jeudi et le vendredi de 16 h à 18 h 30, le samedi de 10 h à 12 h.

bibliotheque.jumieges@wanadoo.fr – 02 35 37 75 36

Exposition du PNRBSN "Jardin au naturel" du **18 mars au 14 avril**.

Une très belle exposition pour tous les amateurs de jardinage et les autres...

Inauguration le **vendredi 17 mars** à 20 h avec quelques histoires racontées par Myriam d' Animation Lecture Plaisir. La soirée se terminera autour d'un verre.



COMMUNE DE JUMIÈGES

TERRES DE JUMIÈGES

Prochaines manifestations de Terres de Jumièges :

- 10/03 Fresque sur le climat
- 15/03 Découverte du jardin du Courtil
- 22/03 Dégustations des producteurs
- 29/04 Bourse aux plantes
- 17/05 Découverte du jardin du Courtil
- 05/06 Découverte du jardin du Courtil
- 21/06 Dégustations des producteurs
- 24/09 Fête d'Automne

Infos au 06 83 11 19 20 terresdejumieges@gmail.com

MESSES DE LA PAROISSE SAINT PHILIBERT

Samedi 4 mars	18 h 00	Messe à Yainville
Dimanche 5 mars	10 h 30	Messe des familles à Duclair
Samedi 11 mars	18 h 00	Messe au Trait
Dimanche 12 mars	9 h 00	Messe à Anneville
Dimanche 12 mars	10 h 30	Messe à Duclair
Samedi 18 mars	18 h 00	Messe à Épinay
Dimanche 19 mars	10 h 30	Messe à Duclair
Samedi 25 mars	18 h 00	Messe à Jumièges
Dimanche 26 mars	10 h 30	Messe à Duclair

POSTE MÉTÉO

POSTE MÉTÉO : RELEVÉS DU MOIS DE JANVIER 2023

Pluviométrie = 99 mm

Températures sous abri : -4°7 la plus basse le 22 ; +14°6 la plus haute le 4.

Environnement : les pluies de l'automne sur des terres très sèches ont profité en premier lieu aux sols en surface et à la végétation plutôt que de recharger les nappes en profondeur. Pour l'année agricole qui commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre suivant, nous avons à ce jour un excédent de 20 % soit 67 mm. Le BRGM constate un niveau des nappes modérément bas. Espérons que l'hiver apportera suffisamment d'humidité pour qu'à la fin mars la végétation reprenne ses couleurs.

Le responsable, P. DESHAYES.

COMMUNE DE JUMIÈGES

PROBLÈMES DE FACTURATION EAU MÉTROPOLE

Certains d'entre vous ont peut-être rencontré des problèmes avec leur dernière facture d'eau en 2022.

La municipalité s'est mise en relation avec le service, qui nous a proposé de recenser en mairie les différents problèmes rencontrés par les administrés.

Si vous êtes concernés, vous pouvez transmettre au secrétariat de la mairie votre facture d'eau en indiquant le souci rencontré, et ce au plus tard le 31 mars 2023.

Ensuite, l'ensemble des demandes recueillies sera transmis à la Métropole, qui s'est engagée à effectuer une recherche et à donner une réponse adaptée au problème rencontré par chaque administré.



CHASSE EN FORÊT

Lundi 27 février

Dimanche 5 mars

LOCATION APPARTEMENT 75m²

Au 1^{er} étage au-dessus des ateliers municipaux, route du Mesnil comprenant :
3 chambres, séjour, cuisine, salle de bain,
WC, une cave qui ferme à clé.

Loyer mensuel 580 €

02 35 37 24 15

Mise en page : Mairie de Jumièges

Tirage à 200 exemplaires

RÉSIDENCE AUTONOMIE

Vous avez 60 ans et plus ?

Vous habitez Jumièges, Yainville ou Le Mesnil-sous-Jumièges ?

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, c'est gratuit !

Animations dans la salle commune
Résidence Autonomie des Boucles de la Seine
Mars 2023

Animations gratuites

Vendredi 3 à 10h15 :
Gym douce avec Chantal.

Mardi 7 à 14h30 :
Réflexologie, massage assis avec Line.

Vendredi 17 à 10h15 :
Gym douce avec Chantal.

Lundi 23 à 10h :
Atelier initiation à la photographie avec Jean.

Lundi 13 à 14h : Réalisation des premiers semis de printemps avec Delphine.

Lundi 20 à 14h : Premières plantations au potager avec Delphine.

COMMUNE DE JUMIÈGES

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS : UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE POUR LES USAGERS PROPRIÉTAIRES

Le service « Gérer mes biens immobiliers » s'enrichit pour permettre aux propriétaires de se conformer à la loi et déclarer l'identité des occupants de leurs biens immobiliers.

Le service donne également la possibilité de déclarer les loyers en cas de locations.

En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Ces derniers devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes,

préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1^{er} janvier 2023).

Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.



I.P.N.S